

**HBIS, partenaire stratégique d'Alderon, rencontre le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Dwight Ball, dans le cadre d'une mission économique fructueuse en Chine avec un groupe de parties prenantes du projet de minerai de fer à haute teneur Kami**

20 novembre 2018

(TSX : IRON)

**MONTRÉAL, QUÉBEC, Alderon Iron Ore Corp. (TSX : IRON) (« Alderon » ou la « Société »)** est heureuse d'annoncer que la Société vient de terminer une mission économique fructueuse en Chine visant à consolider ses relations avec d'importantes parties prenantes du projet de minerai de fer Kami situé dans l'Ouest du Labrador. Plusieurs rencontres importantes ont eu lieu le 12 novembre dernier, notamment entre le Dwight Ball, premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, et le président du conseil d'administration de HBIS Group Co. Ltd., (« HBIS »), Mr. Yu Yong, pour discuter des avantages d'investir dans la fosse du Labrador et du développement du projet de minerai de fer Kami.

« Ces discussions tombent à point puisque notre gouvernement vient tout juste de lancer son plan sur l'avenir de l'exploitation minière (« Mining the Future 2030 ») qui vise à maximiser la valeur des diverses ressources minérales de Terre-Neuve-et-Labrador et de nos ressources humaines qualifiées en attirant les investisseurs du secteur minier mondial. De telles rencontres peuvent constituer le point de départ d'un incroyable développement économique à long terme; c'est pourquoi je me réjouis d'établir des relations solides qui feront de Terre-Neuve-et-Labrador le centre d'attraction de l'activité minière à l'échelle mondiale », a déclaré Dwight Ball, premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador.

Alderon est confiante que la rencontre entre HBIS le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, une des provinces maritimes du Canada très riche en ressources, a permis de mieux faire connaître tous les avantages qu'offre la fosse du Labrador sur le plan de l'extraction du minerai de fer et de la qualité du produit. « Un partenariat stratégique entre les entreprises canadiennes et les fabricants d'acier chinois, comme celui entre Alderon et HBIS, offre de nombreux avantages », a déclaré M. Yu Yong, président du conseil d'administration de HBIS. HBIS détient une participation de 25 % dans la co-entreprise Kami Mine Limited Partnership, propriétaire du projet Kami.



(à gauche) M. Dwight Ball, *premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador*, en compagnie de M. Yu Yong, *président du conseil d'administration de HBIS*, le partenaire stratégique d'Alderon pour le développement du projet Kami.



Rencontre du 12 novembre 2018 aux bureaux de HBIS, à Beijing, entre des membres du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, l'ambassade canadienne et des dirigeants de HBIS et d'Alderon afin de discuter de la collaboration entre HBIS et Alderon dans le développement du projet Kami, au Labrador, par l'entremise de la Kami Mine Limited Partnership.

Avant cette rencontre, M. Brian F. Dalton, Chef de la direction d'Altius Minerals Corporation (« Altius ») et M. Tayfun Eldem, Chef de la direction d'Alderon, ont rencontré des dirigeants de HBIS pour discuter des approches collaboratives à adopter pour le développement du projet Kami. « Nous avons été très satisfaits du dialogue constructif et des idées créatives qui ont été avancées lors de notre visite. Nous avons également acquis plus de confiance que jamais dans la croissance durable de la demande pour le type rare de minerai de fer de haute qualité que le projet Kami est capable de produire. La réforme structurelle axée sur l'environnement et l'efficacité qui a été prescrite pour l'industrie sidérurgique chinoise n'est clairement pas éphémère. Altius a hâte de travailler sur une base de coopération gagnant-gagnant avec d'autres parties prenantes afin d'atteindre un objectif commun consistant à réaliser Kami », a déclaré M. Dalton.



**(de gauche à droite) : Liu Jian, vice-président du HBIS Group, Brian F. Dalton, Chef de la direction d'Altius et Tayfun Eldem, Chef de la direction d'Alderon, lors du souper de gala de la 40<sup>e</sup> AGA du Conseil commercial Canada Chine, le 12 novembre 2018 à Beijing.**

« Nous sommes extrêmement heureux de pouvoir compter sur le soutien de partenaires tels que HBIS, Altius et le Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous partageons la même vision, c'est-à-dire la concrétisation du plein potentiel du projet Kami comme fournisseur de concentrés de minerai de fer à haute teneur », a expliqué M. Eldem. « Nous nous réjouissons de renforcer davantage notre collaboration avec nos partenaires, avec Terre-Neuve-et-Labrador et avec le Québec tandis que nous poursuivons nos efforts de financement pour le développement du projet Kami. »

Des dirigeants d'Alderon et de HBIS ont participé au souper de gala de la 40<sup>e</sup> AGA du Conseil commercial Canada Chine (le « CCCC »), le 12 novembre 2018 à Beijing, en compagnie de membres du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Alderon tient à remercier le CCCC pour son rôle important à titre de catalyseur de la coopération commerciale entre la Chine et le Canada et félicite l'organisation à l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire.

### **À propos de HBIS Group**

HBIS Group Co. Ltd., (anciennement Hebei Iron & Steel Group) est le deuxième plus important producteur d'acier de la Chine et le troisième en importance au monde. Il se spécialise dans la fusion, la transformation et la distribution de produits de fer et d'acier. Ses principaux produits incluent le fer, l'acier et les matériaux en acier. Outre le commerce d'importation et d'exportation, la société effectue également la fabrication et la distribution de coke, de gaz industriel et de produits chimiques. Elle distribue ses produits en Chine et à l'étranger. La société a son siège social à Shijiazhuang, en Chine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur HBIS Group, veuillez visiter le site Web de la société à l'adresse [www.hbisco.com](http://www.hbisco.com).

### **À propos d'Alderon Iron Ore Corp.**

Alderon est un chef de file canadien du développement du minerai de fer. Le projet Kami, détenu à 75 % par Alderon et à 25 % par HBIS par le truchement de Kami Mine Limited Partnership, est situé dans la principale région canadienne d'extraction du minerai de fer, la fosse du Labrador, et entouré par trois mines de minerai de fer en exploitation. Les produits tirés du projet Kami seront expédiés via le nouveau quai multiusager en eau profonde près du Port de Sept-Îles, au Québec.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Alderon, veuillez visiter notre site Web à l'adresse [fr.alderonironore.com](http://fr.alderonironore.com).

**ALDERON IRON ORE CORP.**  
Au nom du conseil d'administration  
**« Tayfun Eldem »**  
**Président et chef de la direction, administrateur**



Alderon fait partie du groupe de sociétés King & Bay. King & Bay est une banque d'investissement qui se spécialise dans l'identification, le financement, le développement et la gestion des occasions de croissance dans les secteurs des ressources, de l'aviation et de la technologie.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Mishka Gounden  
1 604 681-8030, poste 289  
[info@alderonironore.com](mailto:info@alderonironore.com)

**Mise en garde relative à l'information prospective**

*Le présent communiqué de presse contient de « l'information prospective » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières concernant des événements anticipés qui pourraient se dérouler à l'avenir. L'information prospective contenue dans ce communiqué de presse comprend, sans s'y limiter, des déclarations concernant i) la demande future de production du projet Kami; ii) les prochaines étapes de la mise en œuvre du projet Kami; iii) l'achèvement du financement du projet et iv) le marché et les prix futurs du minerai de fer et les produits connexes.*

*Dans certains cas, il est possible de reconnaître l'information prospective à l'utilisation de divers termes ou expressions, notamment : « planifie », « prévoit », « ne prévoit pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estimations », « prévisions », « a l'intention », « anticipe », « n'anticipe pas » ou « croit », ou encore des variations de ces termes et expressions; il est également probable que des termes ou des expressions comme « peuvent », « devraient », « pourraient », « il se peut », « seront prises », « se produiront » ou encore « seront atteints ou réalisés » à l'égard de mesures, d'événements, de résultats à venir ou d'autres attentes, croyances, plans, objectifs, suppositions, intentions ou déclarations quant à des événements ou à des rendements à venir soient utilisés. L'information prospective contenue dans ce communiqué de presse se fonde sur certains facteurs et certaines suppositions concernant, entre autres, l'obtention d'approbations du gouvernement et d'autres organismes, l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales, la réalisation des estimations de ressources relatives au prix du minerai de fer et des autres métaux, le moment et le montant des futures dépenses en développement, l'estimation des besoins initiaux et subséquents d'investissement en immobilisations, l'estimation des coûts de la main-d'œuvre et de l'exploitation, la disponibilité des matériaux et du financement nécessaire pour continuer à explorer et à développer le projet Kami à court et à long terme, le progrès des activités d'exploration et de développement, la capacité de la Société à accéder au quai multi-usager du Port de Sept-Iles, l'obtention des approbations réglementaires nécessaires, l'estimation des coûts d'assurance, ainsi que des suppositions concernant les fluctuations de devises et des taux de change, les risques environnementaux, les conflits ou revendications de titres de propriété et d'autres questions semblables. Même si la Société estime que ces hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information actuellement disponible, elles pourraient se révéler erronées.*

*L'information prospective suppose des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, rendements ou réalisations réels de la Société soient substantiellement différents des résultats, rendements ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par cette information prospective. De tels facteurs comprennent des risques inhérents à l'exploration et au développement des gisements miniers, y compris des risques relatifs à la modification des paramètres du projet, à mesure que les plans sont redéfinis, notamment : la possibilité que les activités minières ne commencent pas au projet Kami; les risques liés aux variations des ressources minérales et des réserves minérales, de la teneur ou des taux de récupération découlant des activités d'exploration et de développement en cours; les risques liés à l'accessibilité au transport ferroviaire, aux sources d'alimentation et aux installations portuaires; les risques liés aux variations du cours, de la demande et de l'approvisionnement mondial de minerai de fer et des produits connexes; les risques relatifs à l'augmentation du niveau de concurrence sur le marché pour le minerai de fer et les produits connexes et dans le secteur minier en général; les risques liés à la conjoncture mondiale et aux incertitudes inhérentes à l'estimation des ressources minérales; les risques liés à l'accès et à la disponibilité; les risques liés à la confiance dans le personnel clé; les risques opérationnels inhérents aux activités minières, y compris les risques d'accident, de conflit de travail, d'augmentation des coûts d'immobilisations et d'exploitation ainsi que les risques potentiels de retards ou d'augmentation des coûts au cours de la mise en valeur; les risques liés à la réglementation, notamment en matière d'obtention des permis ou des licences nécessaires; les risques liés au financement, à la capitalisation et aux liquidités, y compris le risque que le financement nécessaire aux activités d'exploration et de développement du projet Kami ne soit pas disponible selon des modalités satisfaisantes ou soit inexistant; les risques liés aux litiges en matière de titres et de droits de propriété; les risques liés aux litiges avec les groupes autochtones; les risques d'une disponibilité insuffisante au quai multi-usager du Port de Sept-Iles ne permettant pas à la Société d'y accéder; les risques environnementaux, et les autres risques définis dans la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle du dernier exercice financier de l'entreprise ou d'autres rapports ou documents déposés auprès d'organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier indûment à l'information prospective. L'information prospective est fournie en date de la publication du présent communiqué de presse. Excepté pour ce qui est des exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société ne reconnaît aucune obligation de modifier ou de réviser publiquement l'information prospective.*